

3 mai 2016

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 3 mai 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Neuf résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2016
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Adoption du règlement 2016-418 concernant la tarification pour l'application du règlement général 2016-417;
8. Résolution concernant notre retrait du processus de la création de la régie en voirie;
9. Résolution pour autoriser la démolition du garage du 162 Principale Est;
10. Résolution pour autoriser les travaux de réparation des drains et l'ajout d'une porte au sous-sol du 142 Principale Est;
11. Résolution pour l'installation d'une toilette chimique au Parc René Vel près du Pavillon Roger Auclair;
12. Dépôt des états financiers non vérifiés;
13. Voirie;
14. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
15. Comité : Démission d'un conseiller de ses responsabilités ancillaires;
 - 15.1 Remboursement d'une facture à même le don octroyé au Service de Surveillance;
 - 15.2 Nomination de M. Patrice Brien comme représentant au Service de Surveillance;
 - 15.3 Dossier Trans-Appel versus Chambre de Commerce
 - 15.4 Adoption du règlement 2016-420 modifiant le règlement 225 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1p

2016-05-64

16. Affaires nouvelles;
17. Période de questions;
18. Levée de la séance;

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-05-65

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2016

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 5 avril 2016;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel et appuyé par le conseiller Marc Gilbert et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 avril soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Points :

19. Rencontre avec Paul Lessard : nous sommes en attente de sa disponibilité;
 - 22.1 Ajout de graviers durant la période de dégel : Cela n'a pas été fait considérant la mauvaise température et dès que le beau temps est revenu le nivelage a été effectué;
 6. Vérifier le résultat des comptes : à suivre.
 21. Fête des Bénévoles : M. le maire mentionne que la fête a été une réussite mais il manquait plusieurs conseillers;
- M. le maire appelle le point suivant.

2016-05-66

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par : Patrice Brien

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6601.70
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	548.98
02-320 TRANSPORT	17130.23
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	2600.29
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	172.50
02-700 LOISIRS ET CULTURES	152.00
02-900 ADMINISTRATION	1455.55
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATIONS	5200.00
SOUS TOTAL	33861.25
Remise fédérale	
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	1183.07
Ristourne à réclamer (TVQ)	1180.17
FTQ	269.29
Ajustement ou remboursement	228.80
Total	36722.58

Rapport des dépenses durant le mois d'avril 2016 :	2574.77
Salaires déboursés à la séance au 3 mai 2016 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	2588.55\$
Salaires déboursés durant le mois d'avril 2016	4290.21\$
GRAND TOTAL	<u>46176.11\$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2016-05-67

6.1 MARCHE RELAIS POUR LA VIE- SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Proposé par : Marc Gilbert

Appuyé par : Jacques Jasmin

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de verser une commandite de cinquante dollars (50\$) pour la Société Canadienne du Cancer pour la marche « Relais pour la vie » demandé par Mme Mariette Lagrandeur;

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-05-68

**6.2 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE
L'ODYSSÉE**

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par : Jacques Jasmin

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de verser une commandite de cent dollars (100\$) à l'école secondaire l'Odyssee pour l'organisation du gala de fin d'année;

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-69

6.3 TOURNOI DES MAI^(T)RES

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par Denis Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Saint-Anne-de-la-Rochelle délègue MM. Louis Coutu et Maurice Boudreau pour nous représenter lors du Tournoi des Mai^(T)res au profit de la Maison des jeunes l'Initiative qui se tiendra le vendredi le 3 juin 2016;

Que les frais d'inscriptions de cent-vingt-cinq dollars par participant (125\$/ch) soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-70
RÈGLEMENT
2016-418

Mme Majella René fait la lecture du règlement 2016-418.

**7. RÈGLEMENT 2016-418 TARIFICATION CONCERNANT
L'APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2016-417**

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-La-Rochelle a adopté le règlement 2016-417 Règlement général; (Résolution 2016-04-50)

Attendu que nous devons statuer sur les tarifs pour l'application du règlement général;

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné le 9 février 2016 par le conseiller Réal Vel résolution 2016-02-14;

En conséquence, il est proposé par Denis Vel, appuyé par Marc Gilbert et résolu unanimement;

Que le règlement 2011-335 soit abrogé;

Qu'il soit statuer et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Voici les tarifs qui seront appliqués pour les articles du règlement 2016-417 qui nécessitent un coût :

EXTRAIT DU RÈGLEMENT 2016-417 :

Article 20	De la vente d'articles sur les rues, trottoirs et places publiques	COÛT : 25\$
Article 45	Permis pour les feux	COÛT : GRATUIT
Article 166	Licence pour les colporteurs et solliciteurs	COÛT : 100\$/jour
Article 192	Permis d'opération d'une salle de jeux électronique	COÛT : 250\$/an
Article 200	Permis d'exploitation de jeux électroniques	COÛT : 250\$/an
Article 208	Rassemblement sur une place privée	COÛT : 25\$/chaque
Article 281et Article 318	Licence pour chien et chat	COÛT : chien 5\$ COÛT : chat gratuit
Article 287	Duplicata du médaillon ou certificat	COÛT : 5\$
Article 291	Permis de chenils ou chiens de traîneaux	COÛT : 100\$/an
Article 312	Capture d'un animal blessé, malade ou maltraité	COÛT : 100\$ ou selon le tarif de la SPA
Article 313	Capture d'un animal soupçonné de maladie contagieuse	selon le tarif de la SPA
Article 317	Frais de pension	selon le tarif de la SPA
Article 319	Euthanasie	Tarif du vétérinaire
Article 322	Infraction (section V)	Selon l'article en défaut
Article 346	Permis d'exploitation d'une salle de danse publique pour adolescents	COÛT : 100\$/an
Article 348	Permis temporaire d'exploitation d'une salle de danse publique pour adolescents	COÛT : 10\$/événement

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur lors de sa publication

Louis Coutu, maire

Majella René, gma,
dir. gén. secrétaire-
trésorière

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents;
Avis de motion : 9 février 2016
Adoption : 3 mai 2016
Publication : 5 mai 2016

2016-05-71

8. RÉSOLUTION CONCERNANT NOTRE RETRAIT DU PROCESSUS DE LA CRÉATION DE LA RÉGIE EN VOIRIE INTERMUNICIPALE

Proposé par le conseiller Maurice Boudreau

Appuyé par le conseiller Marc Gilbert

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle avise la municipalité du Village de Lawrenceville et la municipalité de Bonsecours qu'elle se retire du processus de création d'une régie intermunicipale en voirie entrepris en début d'année; (2016-01-07)

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-72

9. DÉMOLITION DU GARAGE SITUÉ 162 PRINCIPALE EST

Proposé par Denis Vel

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Mme Majella René pour lancer un appel d'offres pour la démolition du garage situé au 162 Principale Est.

Que nous voulons un contrat clé en main;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-73

10. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES TRAVAUX DE RÉPARATIONS DES DRAINS ET L'AJOUT D'UNE PORTE AU SOUS-SOL DU 142 PRINCIPALE EST

Proposé par Marc Gilbert

Appuyé par Patrice Brien

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Mme Majella René pour lancer un appel d'offres pour les travaux de réparations des drains et l'ajout d'une porte au sous-sol du 142 principale Est.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-05-74

11. INSTALLATION D'UNE TOILETTE PORTATIVE AU PARC RENÉ VEL PRÈS DU PAVILLON ROGER AUCLAIR

Proposé par Denis Vel

Appuyé par Maurice Boudreau

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'installation d'une toilette portative au Parc René Vel près du Pavillon Roger Auclair pour la saison estivale;

Que cette toilette sera également utilisée lors de la Fête de la Pêche du 5 juin au 441 principale Ouest;

Que les faits soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

Mme Majella René nous dépose l'état des revenus et dépenses non vérifié au 30 avril 2016 tel que requis par le CM.

13. VOIRIE

Le grattage était la bienvenue et un autre sous peu serait apprécié.

M. Boudreau veut être avisé lorsqu'il y aura des travaux de ponceaux.

14. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

15. COMITÉ

Le conseiller M. Jacques Jasmin démissionne de tous les comités sur lesquels il était délégué selon la résolution 2016-01-05;

2016-05-75

15.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU SERVICE DE SURVEILLANCE -DON

Proposé par Denis Vel
Appuyé par Marc Gilbert
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise le remboursement de la facture présentée par la résolution 3 au montant de 48\$ pour une sortie lors de la semaine de relâche;
Que ce montant soit déduit du don octroyé par la résolution 2016-03-34 au montant de 2000\$;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

15.2 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SERVICE DE SURVEILLANCE

M. Patrice Brien accepte le mandat. Il siègera au comité du service de Surveillance et fera le lien avec le conseil.

2016-05-75.1

15.3 TRANSFERT DU REPRÉSENTANT DE TRANS-APPEL À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT ET RÉGION

Considérant que M. Louis Coutu est délégué par la MRC du Val-Saint-François au comité de Trans-Appel;
Considérant que M. Marc Gilbert est également délégué à comité Trans-Appel inc;
Considérant que M. Coutu veut être remplacé au comité de la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt et Région;
Pour ces motifs sur proposition du conseiller Réal Vel appuyé par le conseiller Patrice Brien que M. Marc Gilbert siègera sur le comité de la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt et Région en remplacement de M. Louis Coutu;
M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-420 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 225 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Proposé par le conseiller Réal Vel
Appuyé par le conseiller Patrice Brien
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement 225 est remplacé par le suivant :
2. À compter du 1er août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le présent règlement entrera en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fera publier à la Gazette officielle du Québec.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Louis Coutu, maire

Majella René, gma
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Avis de motion : 5 avril 2016
Adoption : 3 mai 2016
Publication : Gazette officielle du Québec

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 20 h 58.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »